

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Résilience et des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'ouest (PRSA), le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques souhaite recevoir des candidatures de personnes qualifiées pour le recrutement d'un (01) Ingénieur agronome, d'un (01) **Expert en Agro-météorologie**, d'un (01) **Spécialiste en passation des marchés**, d'un (01) **Spécialiste en développement sociale**, d'un (01) **Spécialiste en nutrition et genre**, d'un (01) **Spécialiste de suivi évaluation**, d'un (01) **Spécialiste en sauvegardes environnementales**, d'un (01) **Responsable technique**, d'un (01) **Chef comptable** et d'un (01) **Assistant comptable** pour l'Unité de Gestion dudit Programme.

I. DESCRIPTION DES POSTES ET QUALIFICATIONS

I – 1 Poste d'Ingénieur agronome

I -1 - 1 Description des tâches et responsabilités

Sous la supervision du Chargé de Projet, l'**Ingénieur agronome** aura en charge l'appui conseil de la mise en œuvre des activités agricoles du PRSA Plus spécifiquement, il assurera les tâches ci-dessous décrites :

- contribuer à la mise en relation entre producteurs et vendeurs d'intrants de qualité ;
- promouvoir les bonnes pratiques agricoles dans la zone d'intervention du Projet ;
- assurer en collaboration avec les services déconcentrés de l'agriculture le suivi de la mise en valeur des sites aménagés,
- organiser les formations nécessaires aux bénéficiaires et aux agents chargés de l'encadrement sur les thèmes jugés pertinents et utiles par le public cible ;

- assurer en collaboration avec les services concernés de l'agriculture l'organisation des producteurs bénéficiaires des appuis (parcelles aménagées, et les promoteurs) et leur bon fonctionnement,
- appuyer avec les services déconcentrés de l'agriculture les organisations des producteurs à la mise en place et au bon fonctionnement de fonds de roulement,
- contribuer à la mise en relation entre producteurs et vendeurs d'intrants de qualité,
- organiser des visites terrain et des voyages d'échanges prévus dans le projet ;
- produire des rapports trimestriels et annuel d'exécution des activités d'appui conseil et de renforcement des capacités réalisées ;
- appuyer le processus de sélection des sous projets sur les aspects de mise en valeur ;
- coordonner en collaboration avec les techniciens supérieurs d'agriculture et agents techniques d'agricultures les activités de mise en valeur annuel des périmètres et sites aménagés (calendrier cultural, établissement des plans de culture ; quantification des intrants) ;
- assurer le coaching des techniciens supérieurs d'agriculture et agents techniques d'agricultures qui seront mis à la disposition de l'unité de gestion régionale ;
- exécuter toutes autres tâches relevant de ces compétences qui lui seront confiées par la hiérarchie dans le cadre des dispositions règlementaires ;
- assurer toutes les fonctions que pourrait lui déléguer le coordinateur de projet.

NB : la bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels spécifiques est exigée

I – 1 - 2 Qualification/profil

- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC +5 en agronomie ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la vulgarisation et/ou du développement rural ;
- Avoir une bonne expérience dans les filières agricoles ciblées ;
- Avoir de l'endurance pour le travail terrain ;
- Avoir une expérience dans l'encadrement des producteurs et la formation des adultes serait un atout ;
- Avoir une expérience de travail terrain dans la zone d'intervention du projet serait un atout ;
- Avoir une expérience dans l'organisation des plaines serait un atout ;
- Avoir une connaissance des langues locales (Mooré ou Dioula) serait un atout.

I 1 - 3 Exigences du poste

- Être de bonne moralité ;
- Être capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Jouir de ses droits civiques ;

- Avoir le sens de l'organisation et des relations humaines ;
- Avoir une bonne connaissance de la langue française (parlé et écrit) ;
- Avoir le sens du résultat et de la discrétion professionnelle ;
- Avoir l'esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse.

I – 2 Poste d'Expert en Agro-météorologie

I – 2 - 1 Description des tâches et responsabilités

Sous la responsabilité du Chargé de projet du PRSA, la supervision du Responsable technique et en collaboration avec l'Agence Nationale de la Météorologie du Burkina Faso, l'Expert en Agro-Météorologie aura pour rôle central d'assurer le suivi et la mise en œuvre des activités agro-Météorologiques au titre du projet.

En étroite collaboration avec le Coordonnateur du PRSA et du Responsable Technique, l'Agro-Météorologie devra :

- fournir des conseils continus sur l'exécution et la mise en œuvre des activités agro-Météorologiques ;
- planifier, coordonner, orienter et superviser la mise en œuvre de toutes les activités agro-météorologiques, en collaboration avec l'ANAM ;
- assurer le suivi des activités agro-Météorologiques du programme ;
- appuyer l'ANAM dans la mise en œuvre des activités de formation agro-météorologiques des techniciens et des communautés locales dans le cadre du programme ;
- guider, fournir l'appui continu aux formateurs de l'ANAM et aux facilitateurs pour l'utilisation des informations et conseils agro-météorologiques sur le terrain ;
- fournir des rapports d'avancement et autres rapports techniques ;
- effectuer toutes autres tâches en relation avec ses compétences professionnelles, telles qu'elles pourraient être demandées par la coordination du programme ;
- assurer toutes les fonctions que pourrait lui déléguer le coordinateur de projet.

I – 2 - 2 Qualification et expériences professionnelles

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 5 ans en Agro-Météorologie, Climatologie. Des connaissances pratiques et techniques des impacts de la variabilité climatique et du changement climatique sur l'agriculture sont indispensables ;
- avoir au moins une expérience de cinq ans en agro-météorologiques au Sahel ;

- avoir au moins une expérience de cinq ans de travail avec les structures étatiques en charge du développement rural ou de la météorologie ;
- avoir une expérience de travail avec les communautés locales dans le domaine de l'agro-météorologie et de l'adaptation aux changements climatiques ;
- avoir une expérience de travail avec des partenaires nationaux et internationaux sur des questions similaires en milieu rural ;
- avoir été engagé dans des travaux nécessitant l'utilisation des informations agro-climatiques et/ou des travaux d'adaptation aux changements climatiques en milieu rural ;
- bien maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, Outlook);
- maîtriser les outils d'analyse et de traitement des données agro-climatiques (ArcGIS, QGIS, Surfer)
- faire preuve d'une parfaite aptitude à travailler en équipe dans un environnement multiculturel et multidisciplinaire ;
- maîtriser parfaitement la langue française (parlée et écrite). La maîtrise de l'anglais serait un atout.

I – 2 - 3 Exigences du poste

- Pertinence des titres universitaires ;
- Pertinence de l'expérience professionnelle, ;
- Capacité de travailler dans une équipe pluridisciplinaire, ;
- Maîtrise de l'outil informatique. ;
- Avoir des capacités à communiquer et vulgariser l'information agro-météorologique et climatique à l'oral et à l'écrit, compréhensible pour des publics de techniciens mais aussi des acteurs locaux.

I – 3 Poste de Spécialiste en passation des marchés

I – 3 - 1 Description des tâches et responsabilités

Sous la supervision directe du Chargé de Projet, le Spécialiste en passation des marchés assure la coordination des opérations de passation et d'exécution des marchés du projet.

De façon spécifique, le Spécialiste en passation des marchés est chargé des tâches suivantes :

a) En ce qui concerne la programmation

- inscrire et tenir à jour dans STEP (Systematic Tracking and Exchanges in Procurement) toutes les activités de passation des marchés ;
- élaborer et tenir à jour la liste détaillée et chiffrée des acquisitions de biens, travaux et services prévues sur le financement du projet pour toutes les composantes ;
- tenir également un répertoire de consultants et fournisseurs qualifiés au fur et à mesure des manifestations d'intérêts et des appels d'offres ouverts.
- élaborer et tenir à jour la fiche de suivi du plan de passation des marchés (PPM) suivant un modèle jugé acceptable par le partenaire technique et financier du Projet ;

- assurer toutes les fonctions que pourrait lui déléguer le coordinateur de projet ;
- b) *En ce qui concerne la préparation des dossiers d'appel d'offres*
- finaliser avec les équipes techniques (ou experts désignés à cet effet) les caractéristiques ou spécifications techniques des biens et travaux ainsi que les termes de référence pour la sélection des consultants ;
 - élaborer les dossiers d'appels d'offres et les demandes de propositions des acquisitions ou prestations prévues au Plan de Passation des Marchés approuvé dans le STEP, suivant les modèles appropriés en vigueur, et veiller à ce que ces dossiers reçoivent les approbations requises ;
- c) *En ce qui concerne la passation des marchés*
- préparer et faire publier les avis d'appels d'offres et les avis à manifestation d'intérêt ;
 - représenter le projet à toutes les séances d'ouverture et d'évaluation des offres ainsi qu'à toutes les séances d'attribution des marchés ;
 - veiller à l'établissement des rapports d'évaluation des offres et s'assurer que ceux-ci reçoivent les approbations nécessaires du PTF et des membres compétents de l'Administration ;
 - préparer les marchés et veiller à ce qu'ils soient approuvés, signés, visés et notifiés selon le manuel des procédures et dans les meilleurs délais ;
 - s'assurer que les soumissionnaires non retenus reçoivent les informations nécessaires ainsi que leurs cautions de soumission aussitôt après la décision d'attribution des marchés.
- d) *En ce qui concerne l'exécution des marchés*
- veiller à ce que les engagements sur les marchés soient systématiquement envoyés au Coordonnateur et au RAF ;
 - Organiser les commissions de réception des biens, travaux et services de consultants, et s'assurer que ces biens, travaux et services sont conformes aux spécifications des marchés ou aux termes de référence des contrats ;
 - prendre les mesures nécessaires pour que les biens et services soient livrés et entreposés en sûreté aux endroits et dates précisés ;
 - préparer les rapports trimestriels et annuels sur la situation des marchés.
- e) *En ce qui concerne le respect des accords avec le PTF*
- veiller à ce que les procédures décrites dans les accords avec le PTF soient respectées à tous les stades des acquisitions de biens et de services ;
 - veiller à ce que les montants cumulés des fournitures acquises suivant les diverses procédures ne dépassent pas les plafonds fixés dans l'Accord de crédit ;
 - élaborer les rapports relatifs au volet passation des marchés dans le cadre du suivi financier du Projet ;
 - effectuer toutes tâches qui relèvent de sa compétence à la demande du RAF et/ou du Coordonnateur et dans l'intérêt du service.

f) De la tenue de l'archivage

- suivre au quotidien la base de données du projet sur le STEP pour s'assurer de sa qualité et que tout document est bien archivé à l'étape correspondante de la feuille de route de l'activité ;
- préparer les documents nécessaires pour les missions d'audit et de revue a posteriori.

g) Du rôle d'assistance et de conseils

- conseiller, le Coordonnateur ainsi que les autres membres de l'équipe du projet sur toutes les questions liées aux procédures d'acquisition de travaux, de biens et de services ;
- exécuter toutes autres tâches en rapport avec la passation des marchés pour l'atteinte des objectifs du projet.

h) Du travail en équipe

Le spécialiste en passation de marchés recruté aura l'entière responsabilité de passation de marchés sur le projet et travaillera en étroite collaboration avec le spécialiste en passation de marchés actuel du projet PReCA.

I – 3 - 2 Qualification et expériences professionnelles

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC+4 au moins ou d'un diplôme équivalent en ingénierie, acquisition, droit, gestion, finance, économie, marché, commerce ou domaine connexe ;
- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle pertinente en passation des marchés dont au moins trois (03) dans le domaine de la passation des marchés en qualité d'expert en passation des marchés pour des projets financés par la Banque mondiale ou les partenaires multilatéraux. La connaissance des procédures de la Banque mondiale sera un atout
- Avoir une maîtrise des règles et procédures d'acquisition de la Banque Mondiale ;
- Avoir une connaissance de la réglementation du Burkina Faso en matière de passation de marchés publics ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et des différents logiciels et navigateurs courants (World, Excel, Exploreur, Outlook ...) ;
- L'expérience dans un projet sur financement Banque mondiale constitue un atout ;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe et sous pression ;
- Avoir un esprit d'initiative et une rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Avoir le sens de la discrétion dans l'exécution des tâches.

I – 3 - 3 Exigences du poste

- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Avoir un esprit d'initiative et une rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe, et avec différents groupes d'acteurs ;
- Accepter de travailler en dehors des heures de service en cas de nécessité ;
- Avoir une intégrité professionnelle et des aptitudes à travailler en équipe et sous pression ;

- avoir un sens élevé de l'organisation du travail ;
-
- Le lieu de travail est à Ouagadougou avec des déplacements fréquents sur le terrain.

I – 4 Poste de Spécialiste en Développement social, le Spécialiste en EAS/HS

I – 4 - 1 Description des tâches et responsabilités

Sous l'autorité directe du Chargé de Projet et en étroite collaboration avec le spécialiste en environnementales du Programme et du Spécialiste en Développement social, le Spécialiste en EAS/HS veillera au respect de l'application des mesures de gestion efficace des risques sociaux telles préconisées dans les instruments E&S lors de la mise en œuvre du projet, y compris la préparation des instruments opérationnels requis, tout ceci dans le respect des normes et standards en la manière et la mise en œuvre des engagements pris par le projet, de façon inclusive et avec l'implication des parties prenantes. A ce titre, il (elle) devra :

1. Mettre en œuvre et coordonner les activités de prévention et réponse ainsi que d'atténuation des risques.

A cet effet, il devra :

- contribuer à la mise en œuvre des actions prévues dans le plan d'engagement environnemental et social (PEES) ;
- veiller à la mise en œuvre efficace des mesures de gestion sociale consignées dans le Cadre de Politique de Réinstallation des Populations (CPRP) et la mise en œuvre des aspects sociaux du CGES du projet approuvés et publiés ;
- coordonner les interactions et les activités du projet avec les personnes affectées par le projet (PAP) ;
- mener et encourager des programmes de sensibilisation pour informer les personnes concernées des avantages sociaux du projet.
- élaborer et diffuser tout moyen de sensibilisation sur les avantages sociaux du projet et assurer la diffusion de toutes les initiatives d'information ou de divulgation publiques ;
- veiller à la mise en œuvre du MGP du projet ;
- veiller à la mise en œuvre du PMPP du projet ;
- veiller à la sélection sociale des sous projets, élaborer les TDR pour les évaluations sociales et la préparation des éventuels Plans d'Action de Réinstallation (PAR) et des EIES/PGES ;
- participer aux processus de recrutement des consultants pour les études sociales ;
- faire la revue de conformité des rapports des études sociales avant toute soumission à la Banque mondiale ;
- organiser et conduire les ateliers de validation des rapports des études sociales,
- veiller à la publication et la diffusion des PAR ;

- veiller à ce que les mesures de mitigation des impacts sociaux telles que stipulées dans les documents de sauvegarde environnementale et sociale (PAR et EIES/PGES) soient mises en œuvre de façon efficace et efficiente avant l'autorisation de démarrer les travaux de génie civil, et tout le long de la durée des travaux, etc.) ;
- diriger et coordonner les efforts de l'équipe chargée du suivi et de gestion du projet pour fournir des conseils et faire progresser la mise en œuvre des politiques de sauvegarde sociale dans les zones concernées par le projet ;
- appliquer les mesures de sauvegarde sociales du projet ;
- élaborer un plan d'actions de prévention et de réponse aux EAS/HS et veiller à la coordination et au suivi de la mise en œuvre des activités prévues dans ce plan d'actions ;
- veiller à la mise en œuvre appropriée des mesures de sauvegarde relatives aux EAS/HS, à la consultation et concertation publique, au règlement des différends pour les communautés touchées et à l'atténuation et à la gestion des autres impacts sociaux potentiels du projet ;
- pour cela, pour l'accomplissement des tâches ci-dessus énumérées, il/elle est appelée à effectuer.

a. La supervision des contrats des prestataires :

*Dans le cadre de la **supervision des contrats des prestataires le/la spécialiste est tenue de :***

- contribuer à l'intégration des clauses spécifiques aux mesures de gestion des risques et impacts sociaux dont ceux relatifs à l'EAS et au HS dans les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et/ou les Dossiers de Demande de Cotation (DC), ainsi que dans les contrats, dans les termes de référence et dans les codes de conduite des prestataires (entreprises, missions de contrôle, etc.) ; et
- contribuer à l'évaluation des dossiers de cotation des prestataires afin de veiller à ce que les mesures de gestion des risques et impacts sociaux et l'efficacité du plan d'atténuation des risques de EAS/HS du contractant soit prises en compte ;
- effectuer des inspections régulières sur le terrain.

b. La supervision des consultants ou ONG spécialistes en matière de VBG :

*Pour la supervision des **consultants ou ONG spécialistes en matière de VBG le/la spécialiste est tenue de :***

- contribuer à l'élaboration des termes de référence pour le recrutement des consultants ou ONG spécialistes en matière de VBG qui peuvent être engagés pour appuyer la mise en œuvre des activités de prévention et réponse aux EAS/HS, y compris les mesures d'atténuation des risques, à l'attention des communautés affectées par le projet et du personnel du PRAPS 2-BF et des divers chantiers des travaux ouverts dans les zones d'intervention du projet ;
- superviser l'ensemble des prestations de ces consultants spécialistes, ce qui pourraient comprendre l'élaboration et la validation des cartographies des

services de qualité, les consultations communautaires, les formations des parties prenantes, les campagnes de sensibilisation, et le suivi de proximité des partenaires et du personnel du projet ; et

- avec l'appui des consultants spécialistes où nécessaire, assurer le développement et la mise en place d'un plan de formation sur les VBG/EAS/HS tout au long du projet, qui comprendra, parmi d'autres, les ouvriers, le personnel du projet, ainsi que les acteurs communautaires, et qui abordera les risques de VBG/EAS/HS, la réponse appropriée et éthique aux cas de EAS/HS, et la mise en œuvre du code de bonne conduite et du MGP ;
- examiner les rapports produits par les consultants en charge des études d'impact environnemental et social pour s'assurer qu'ils tiennent compte des dimensions sociales du projet notamment des questions d'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes .

c. Appuyer la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes (MGP) :

- Assurer la coordination et la mise en œuvre du MGP dans le cadre du projet, y compris un protocole de réponse aux cas de EAS/HS, tout en assurant une approche « axée sur le/la survivant(e) » dans le projet pour faire en sorte que les personnes ayant vécu un incident de EAS/HS reçoivent une assistance médicale, psychosociale et juridique conforme aux besoins de chacun(e), sous réserve du consentement du/de la victime et, tout en respectant son droit à la confidentialité et sécurité (ceci comprendra un suivi régulier sur le terrain pour vérifier le bon fonctionnement du MGP, les pistes d'entrée appropriées, et la qualité des services dans le circuit de référencement) ;
- assurer le respect des principes directeurs concernant la confidentialité et la sécurité dans la collecte, le stockage et le partage éthiques des données liées aux plaintes de EAS/HS.

d. Coordination et collaboration :

Au titre de la coordination et de la collaboration, le/la spécialiste en développement social est tenue de :

- Collaborer avec les autres experts de l'UGP, notamment le Spécialiste en mesures de sauvegardes environnementale, dans le cadre de leurs activités ;
- Participer aux réunions périodiques de coordination du projet et, si nécessaire sur les chantiers, afin de récolter les retours des entreprises et des prestataires sur la mise en œuvre du MGP, pour pouvoir adapter le mécanisme en se servant des leçons apprises ;
- Servir d'interface entre les PAP et le projet
- Et informer et faire participer, le cas échéant, les structures gouvernementales au niveau des zones d'intervention sur les activités et mesures d'atténuation des risques et impacts sociaux dont les EAS/HS menées dans le cadre du PRSA.

2. Suivre et évaluer :

Pour le compte du suivi-évaluation, le/la spécialiste en développement social est tenue de faire

a. Le suivi des activités et des indicateurs divers :

- mettre en place le plan de suivi et évaluation des activités relatives à la gestion des risques et impacts sociaux notamment la prévention et la gestion des cas de EAS/HS, en coordination et avec l'appui du spécialiste en suivi et évaluation de la Banque mondiale, assorti des indicateurs de résultats et leurs valeurs cibles, ce qui permettra à le/la Spécialiste sociale en charge des VBG de récolter systématiquement et de façon conforme aux principes directeurs et aux bonnes pratiques, les retours de la communauté sur le fonctionnement du MGP (y compris le code de bonne conduite du projet) et les autres services d'assistance aux survivant(e)s ;
- assurer le suivi des indicateurs relatifs aux risques et impacts sociaux dont ceux relatif au fonctionnement du MGP, notamment concernant le rapportage et le suivi des plaintes de EAS/HS liées au projet (ceci doit être fait tout en respectant le protocole de réponse aux cas de EAS/HS et les principes directeurs de gestion des cas de VBG) ;
- sur base des informations récoltées directement et fournies par les consultants en supervision, tenir à jour et communiquer de manière périodique un outil de suivi (ex. : tableau) résumant les informations relatives aux contrats des prestataires ou consultants relatifs aux VBG, les codes de bonne conduite mis en vigueur, et les dates de formation des ouvriers des entreprises et aussi du personnel du projet ; et
- documenter les bonnes pratiques ou histoires de succès vécues suite à la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques de EAS/HS ;
- assurer un suivi périodique des rapports d'étape sur la mise en œuvre des politiques et procédures de sauvegarde sociale, y compris les enseignements tirés ;

b. L'analyse des données et des activités :

- évaluer les activités du projet pour apprécier l'adéquation avec les exigences nationales et celles de la Banque mondiale en matière de gestion des risques et impacts sociaux dont la prévention et la gestion des cas de EAS/HS ;
- établir et générer des données et des indicateurs permettant le suivi des procédures ;
- analyser et expliquer les écarts entre les réalisations et les prévisions et formuler toute recommandation appropriée pour améliorer les performances en matière de prévention et gestion des risques et impacts sociaux dont les cas de EAS/HS ; et
- proposer des ajustements au programme d'activités de prévention et gestion des risques et impacts sociaux intégrant les cas de EAS/HS et les mesures appropriées pour assurer leur bonne exécution.

c. Rapportage :

- Produire les rapports d'activités périodiques sur les sauvegardes sociales du projet (mensuels, trimestriels et annuels) contenant l'évolution de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques de EAS/HS du projet et des prestations des entreprises et des consultants d'appui ;
- contribuer à la préparation des plans d'action annuels, ainsi qu'à la rédaction des rapports périodiques du projet (mensuels, trimestriels et annuels) et veiller à la prise en compte adéquate des aspects VBG/EAS/HS dans lesdits rapports et plans d'action ;
- réaliser toute autre tâche ou mission relevant de ses compétences, non conflictuelle avec ses responsabilités et tâches, à lui confiée par son supérieur hiérarchique ;
- assurer toutes les fonctions que pourrait lui déléguer le coordinateur de projet.

I – 4 - 2 Qualifications requises et expériences professionnelles

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +5 ans ou équivalent, en sciences sociales, en droit, en gestion des projets, ou toute autre discipline similaire ;
- Avoir des connaissances/expériences avérées sur les VBG ;
- Avoir au moins 10 années d'expérience avérée dans la gestion des questions sociales dont 3 années dans un projet de la Banque mondiale ;
- Avoir une expérience attestée dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des instruments de sauvegarde sociale (Avoir participé à la réalisation d'au moins 3 PAR et 1 CPRP) ;
- Avoir une connaissance approfondie de la réglementation sur les questions liées à l'expropriation et le relogement, la gestion et l'utilisation des ressources naturelles, la gestion du foncier rurale du Burkina Faso, le pastoralisme etc. ;
- Avoir une connaissance approfondie des exigences et politiques opérationnelles/normes environnementales et sociales de la Banque mondiale (procédures et exigences applicables) ;
- Avoir une expérience appréciable dans la conduite de démarches/approches participatives, de consultation des acteurs et de gestion des risques en matière de développement social (consultation et négociation sociale, audiences publiques, approches d'évaluation et gestion des risques et impacts sociaux des activités, renforcement de capacités, prise en compte de groupes vulnérables suivi et évaluation des activités, mécanismes de gestion des griefs...) ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et des différents logiciels et navigateurs courants (World, Excel, Powerpoint, Outlook ...) ;
- Avoir un sens des relations humaines et un esprit d'initiative ;
- Avoir une expérience dans les projets et programmes de développement rural.

I – 4 - 3 Exigences du poste

- Avoir une bonne capacité d'appréciation des dossiers soumis à toutes les instances ;
- Avoir une bonne capacité de communication et de négociation ;
- Avoir une bonne capacité à traduire le travail analytique en conseils stratégiques et recommandations opérationnelles ;
- Avoir un esprit d'initiative, d'innovation et une rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Avoir des aptitudes à effectuer des missions en milieu rural et dans des conditions parfois difficiles ;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe et avec différents groupes d'acteurs ;
- Être en capacité de travailler sous pression et en dehors des heures de service en cas de nécessité ;
- Le lieu de travail est à Ouagadougou, avec des déplacements à l'intérieur et quelque fois hors du Burkina ;
- Avoir moins de 53 ans au 31 décembre 2021 ;
- Être disponible immédiatement.

I – 5 Poste de Spécialiste en développement sociale

I – 5 - 1 Description des tâches et responsabilités

Sous la supervision du Chargé de Projet, le Spécialiste en développement sociale a pour mission générale d'assurer la prise en compte des exigences sociales dans l'exécution des activités du projet.

A cet effet, il devra :

- veiller à l'application des dispositions de sauvegarde sociale préconisées par le CPRP dans les activités du projet ;
- contribuer pour l'appropriation et la diffusion des documents de sauvegarde et de gestion environnementale et sociale « Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Cadre Politique de réinstallation des Populations (CPRP) » par les équipes du PRSA, les partenaires impliqués dans la mise en œuvre et les bénéficiaires des activités du Projet ;
- assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre des mesures prévues dans les documents de sauvegarde sociale du Projet ;
- conduire ou veiller au respect de l'analyse sociale, de l'évaluation des risques et impacts des activités et de l'application des mesures préconisées dans les instruments du Projet ;
- définir les besoins en études et/ou audits nécessaires pour un bon suivi social ;
- élaborer les termes de référence de ces études et audits, assurer le suivi de la réalisation, la validation et la diffusion des résultats ;
- appuyer et former l'équipe du projet, les agents et structures impliqués dans le suivi des sauvegardes sociales;
- veiller à la prise en compte des aspects de sauvegarde sociale dans les activités des micro-projets (processus de préparation, sélection et mise en œuvre);

- veiller à la prise en compte des aspects du genre dans l'ensemble des activités du projet ;
- veiller à la mise en œuvre de toutes les recommandations relatives aux aspects de sauvegarde sociale des missions de supervision du Projet ;
- veiller au renseignement des indicateurs d'impacts sociaux par le suivi-évaluation du Projet ;
- mettre en exergue les problèmes que les données de suivi auront fait apparaître et proposer des réorientations;
- contribuer à l'élaboration des Protocoles de collaboration avec les partenaires d'exécution pour la mise en œuvre des activités du Projet en matière de sauvegarde sociale et genre;
- contribuer à la production des rapports périodiques à l'attention des responsables du Projet et pour les missions d'appui et de supervision en mettant en exergue les aspects sociaux et du genre;

- contribuer à identifier des groupes défavorisés et marginalisés, formuler des appuis spécifiques à apporter dans les domaines d'intervention du projet et mettre en œuvre de stratégies visant à faciliter l'intégration des femmes dans tous les organes de concertation ;
- exécuter, à la demande du Coordonnateur National, toute autre activité relevant de ses compétences et dans l'intérêt du service ;
- assurer toutes les fonctions que pourrait lui déléguer le coordinateur de projet.

I – 5 - 2 Qualifications requises et expériences professionnelles

- Le Spécialiste en sauvegarde sociale et Genre doit avoir les qualifications minimales ci-après :
- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 4 ans en sciences sociales ou environnementales (sociologie, économie, géographie, environnement, ...);
- avoir au minimum cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des évaluations sociales des projets et la prise en compte des sauvegardes sociales dans la mise en œuvre des projets ;
- avoir au moins trois (03) références professionnelles confirmées dans l'élaboration ou la mise en œuvre des Cadres de Politique de Réinstallation, des Plans d'actions de réinstallation, des PGES Projets de développement;
- avoir une bonne connaissance des politiques opérationnelles de la Banque Mondiale en matière de sauvegardes sociales ;
- avoir une bonne connaissance de la législation nationale en matière de gestion sociale ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique.

I – 5 – 3 Exigences du poste

- Avoir une bonne capacité d'appréciation des dossiers soumis à toutes les instances ;
- Avoir une bonne capacité de communication et de négociation ;
- Avoir une bonne capacité à traduire le travail analytique en conseils stratégiques et recommandations opérationnelles ;

- Avoir un esprit d’initiative, d’innovation et une rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Avoir des aptitudes à effectuer des missions en milieu rural et dans des conditions parfois difficiles ;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe et avec différents groupes d’acteurs ;
- Être en capacité de travailler sous pression et en dehors des heures de service en cas de nécessité ;
- Le lieu de travail est à Ouagadougou, avec des déplacements à l’intérieur et quelque fois hors du Burkina ;
- Avoir moins de 53 ans au 31 décembre 2021 ;
- Être disponible immédiatement.

I – 6 Poste de Spécialiste en nutrition et genre

I – 6 - 1 Description des tâches et responsabilités

Sous la supervision du Chargé de Programme, le **Spécialiste en nutrition et genre** aura en charge d’assurer la prise en compte des aspects genre et nutrition dans la mise en œuvre du PRSA sur des activités spécifiques et transversales exécutées autant par l’Unité de Gestion du Projet (UGP) et que les structures partenaires de mise en œuvre du programme. Plus spécifiquement, il assurera les tâches ci-dessous décrites :

- **suivre la mise en œuvre du plan d’action genre du projet**
 - formaliser la prise en compte des aspects genre et nutrition dans toutes les activités du projet au niveau de la zone d’intervention ;
 - identifier les groupes défavorisés et marginalisés, et formuler des appuis spécifiques à apporter dans les domaines d’intervention du projet ;
 - appuyer la structuration et la dynamisation des groupements de producteurs, de jeunes et de femmes ;
 - mettre en œuvre des stratégies visant à faciliter l’intégration des femmes dans tous les organes de concertation ;
 - déterminer les moyens à mettre en œuvre (formations, études, enquêtes, etc.) pour l’atteinte des objectifs dans le domaine du genre et de la nutrition.
 - établir et entretenir des contacts étroits avec les différents services décentralisés, les projets et partenaires intervenant dans le volet de son domaine de compétence ;
- **générer des données et des analyses sensibles au genre en appui au suivi, à l’évaluation et l’élaboration des rapports d’activité du projet**
 - suivre la mise en œuvre des activités spécifiques liées aux volets genre et renforcement de la nutrition conformément aux indicateurs définis dans le cadre logique et le plan d’action genre

- assurer la capitalisation des informations, données et bonnes pratiques sur les thématiques du genre et de la nutrition dans le cadre du projet, pouvant être dupliquées dans des contextes similaires ;
- contribuer à l'élaboration des rapports périodiques du projet dans le domaine du genre et de la nutrition ;
- **contribuer à l'exécution performante des activités du projet**
 - appuyer de façon transversale le personnel de l'UGP et les partenaires d'exécution sur les politiques et pratiques sensibles au genre dans la mise en œuvre des interventions du projet ;
 - contribuer à la réflexion et à la dynamique globale de l'UGP pour une exécution efficiente des activités du projet
 - Représenter le Chargé de Projet en cas de besoin.
 - exécuter toute autre tâche en lien avec l'expertise genre et nutrition ;
 - assurer toutes les fonctions que pourrait lui déléguer le coordinateur de projet.

I – 6 - 2 Qualification/profil

- être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+4 au moins dans les domaines du développement rural, du genre, de la sociologie, ou encore dans les secteurs des sciences sociales et de la population ;
- Posséder au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle avérée dans le domaine de la promotion du genre ou de la promotion des groupes socio-économiques vulnérables dans les secteurs relevant du développement rural et agricole ; disposer d'expériences particulières en nutrition serait un atout ;
- Justifier d'expériences similaires en tant qu'expert en genre dans un cadre institutionnel ou dans le cadre de projets ou de programmes de développement.
- Être apte à travailler de façon autonome dans un esprit d'équipe et faire preuve de créativité et d'innovation ;
- Avoir une compréhension effective des questions sociales au Burkina Faso. La connaissance des pratiques des agences de développement des principaux partenaires bilatéraux et multilatéraux en matière de genre ; de l'évaluation des impacts sur la promotion de l'égalité des genres et/ou de la conception/exécution de projets de promotion de l'égalité des genres et de projets de développement serait un avantage ;
- Posséder une maîtrise parfaite de la communication écrite et orale en français, si possible avoir de bonnes compétences en anglais ; la maîtrise de langues locales (dioula, turka) serait un atout.

I – 6 - 3 Exigences du poste

- Être capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Jouir de ses droits civiques ;

- Avoir le sens de l'organisation et des relations humaines ;
- Avoir une bonne connaissance de la langue française (parlé et écrit) ;
- Avoir le sens du résultat et de la discrétion professionnelle ;
- Avoir l'esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse.

I – 7 Poste de Spécialiste de suivi évaluation

I – 7 - 1 Description des tâches et responsabilités

Sous la supervision du Chargé de Programme, le **Spécialiste de suivi évaluation** aura en charge d'assurer la mise en œuvre du plan de suivi évaluation et de la collecte des données du PRSA. Plus spécifiquement, il assurera les tâches ci-dessous décrites :

- élaborer le Plan de suivi-évaluation en incluant les questions relatives à la performance, les besoins en information, les indicateurs et les cibles connexes, les méthodes, les procédures à suivre, etc. ;
- concevoir le système d'information et de gestion des données, ainsi que les outils appropriés (fiches, formulaires, etc.) devant servir à la collecte de données pour alimenter l'ensemble du système de gestion du projet y compris le Système SE, de manière à faciliter la production des comptes rendus et rapports conséquents ;
- consolider le cadre logique du projet ;
- consolider le manuel de SE/guide d'utilisation détaillé pour le fonctionnement et l'opérationnalisation du système SE du projet ;
- suivre la mise en œuvre des activités du projet ;
- organiser et coordonner les missions d'évaluation, d'audit, de supervision de la Banque mondiale ;
- coordonner la préparation des plans de travail et de budget ;
- proposer un programme de formation sur le SE sous forme de modules adaptés à chacune des catégories d'acteurs du projet ;
- organiser l'établissement de la situation de référence du projet;
- assurer la diffusion régulière des conclusions des travaux de SE auprès de l'équipe du projet, les partenaires et les bénéficiaires ;
- préparer les situations et bilans d'exécution nécessaires à l'établissement des missions de supervision et à la participation aux différentes réunions ;
- sur la base des contributions de l'ensemble de l'équipe du projet, coordonner et finaliser la rédaction des rapports périodiques (Rapport de démarrage, rapport de progrès, rapports de résultats,) ;
- coordonner le SE du projet avec celui du ministère ;
- assurer toutes les fonctions que pourrait lui déléguer le coordinateur de projet ;
- exécuter toutes autres tâches conformes à son profil et demandées par le Chargé de Projet dans l'intérêt du service.

I – 7 - 2 Qualification/profil

Le Spécialiste en suivi-évaluation doit avoir un diplôme de niveau BAC + 5 en économie, agroéconomie, développement rural et justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la planification, suivi-évaluation des projets ; il doit en outre avoir :

- des capacités de synthèse, d'analyse et de conceptualisation ; facilités de rédaction ;
- une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine spécifique du suivi-évaluation et de la planification au sein de projets de développement ;
- une connaissance confirmée de l'approche du cadre logique et de la gestion axée sur les résultats ;
- une expérience reconnue dans l'établissement et la mise en œuvre de systèmes de SE ;
- une expérience en suivi-évaluation de projets financés par des bailleurs de fonds multilatéraux ;
- une expérience avec la Banque mondiale serait un atout ;
- une très bonne maîtrise de l'outil informatique (notamment les logiciels Word, Excel, Accès, et les logiciels de suivi évaluation.....etc.), et facilité à gérer des bases de données et à utiliser des SIG.

I – 7 – 3 Exigences du poste

- Être de bonne moralité ;
- Être capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Avoir le sens de l'organisation et des relations humaines ;
- Avoir une bonne connaissance de la langue française (parlé et écrit) ;
- Avoir le sens du résultat et de la discrétion professionnelle ;
- Avoir l'esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse.

I – 8 Poste de Spécialiste en sauvegardes environnementales

I – 8 - 1 Description des tâches et responsabilités

Sous la supervision du Chargé de Projet, le Spécialiste en sauvegardes environnementales a pour mission générale d'assurer la prise en charge des exigences environnementales dans l'exécution des activités du projet. A ce titre, il devra :

- coordonner toutes les questions liées aux aspects environnementaux du projet, y compris les sauvegardes environnementales ;
- suivre, évaluer et report la mise en œuvre globale des instruments de sauvegarde environnementale publiés ;

- veiller à ce que les principes de sauvegarde environnementale soient pleinement respectés et mis en œuvre tout au long du projet ;
- assurer la collaboration entre les institutions nationales et les organisations de la société civile axées sur les questions environnementales ;
- intégrer de manière proactive l'agenda environnemental dans le projet ;
- Appuyer techniquement et capitaliser les expériences dans son domaine de compétence et fait le lien avec les autres domaines ;
- contribuer à la préparation des termes de référence, des dossiers techniques et financiers, des dossiers de consultations, d'appel d'offres et contrats de marché de service, fournitures et travaux, dans son domaine de compétence ;
- contribuer à l'établissement des conventions avec les structures des services publics et les organisations représentatives des producteurs, niveau national et déconcentré, dans son domaine d'expertise ;
- contribuer à la mise en œuvre du mécanisme opérationnel pour la gestion des plaintes et à la mesure contre les VBG ;
- suivre, contrôler et évaluer les contrats des opérateurs et prestataires de service avec les services techniques dans son domaine de compétence ;
- appuyer le processus d'amélioration permanente des solutions dans son domaine de compétence, notamment en participant aux dispositifs de production et de gestion des connaissances (groupes d'échanges de connaissances) ;
- participer et contribuer aux descentes sur les terrains et aux rapports des missions d'appui et de supervision.
- concevoir les outils, initier et coordonner la collecte des données de suivi des mesures de sauvegardes environnementales et leur intégration dans le logiciel de suivi et évaluation ;
- analyser les activités et sous-projets de chaque composante pour apprécier l'adéquation avec les exigences et les orientations du cadre de gestion environnementale du projet ;
- conduire ou veiller au respect de la réalisation du ciblage environnemental systématique des activités du projet en vue de leur catégorisation environnementale ;
- réaliser en collaboration avec le spécialiste en sauvegardes sociales le screening (tri) environnemental des activités inscrites dans le projet avant leur démarrage et les classer en activités faisant : (i) sujet à étude d'impact environnemental, (ii) non assujetti à une étude d'impact environnemental mais pouvant faire l'objet de recommandations des mesures environnementales ou d'une fiche PGES simplifiée ;
- rédiger les fiches PGES simplifiées des sous-projets et veiller à l'inclusion des mesures environnementales et sociales dans les plans d'exécution des travaux ;
- assurer la diffusion adéquate des documents de sauvegarde environnementales et sociales (CGES, PMPP, PGES, PEES, CPR, etc.) aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet dès son démarrage ;
- assurer que les tableaux de devis quantitatif estimatif des Dossier d'Appels d'Offre comportent les lignes pour les activités/produits environnementaux adéquats et/ou indiquer, le cas échéant, les clauses et dispositions visant une prise en compte effective des mesures environnementales dans les documents d'appel d'offre et les contrats des sous-projets ;
- coordonner les activités liées à l'environnement entre les différents centres d'exécution et partenaires de mise en œuvre du projet ;

- veiller à la prise en compte des aspects environnementaux dans toutes les activités du projet y compris dans la conception des solutions d'irrigation ;
- participer à l'élaboration des plans de travail et de budget annuels (PTBA) et des calendriers globaux d'exécution des sous projets et activités concernées pour intégrer les mesures environnementales et définir les besoins en études et/ou audits nécessaires pour un bon suivi environnemental, élaborer les termes de référence de ces études et audits, assurer le suivi de la préparation, de la mise en œuvre des recommandations et la diffusion des résultats ;
- analyser et donner un avis motivé sur les TDR et rapports d'activités des partenaires de mise en œuvre des mesures environnementales du projet (entreprises, bureaux de contrôle, etc.) ;
- assurer la coordination avec les services de l'environnement aux niveaux national et délocalisé où des Points Focaux sont désignés par la Direction des évaluations environnementales, de lutte contre les pollutions et des nuisances, et sont chargés d'assurer le suivi de la mise en œuvre par les promoteurs des mesures d'atténuation préconisées dans les EIE et les NIE des sous-projets. Ils assistent les promoteurs des sous projets dans le remplissage du formulaire de sélection environnementale et sociale, dans le choix des mesures d'atténuation ;
- aider à l'obtention diligente des avis de conformité environnementale du Ministre chargé de l'environnement ou de l'administration compétente (permis environnemental et quitus environnemental) pour les sous projets ;
- produire des rapports trimestriels sur le suivi environnemental (niveau d'exécution, contraintes, suggestions de solutions) ; ces rapports serviront à alimenter la section "Mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale" du rapport périodique global d'avancement du Projet. Ils seront transmis à la Banque mondiale ;
- collaborer avec l'expert en VBG et Sauvegarde Sociale et le Suivi-Evaluation pour la production d'un rapport mensuel sur les plaintes reçues et traitées, à envoyer à la Banque mondiale ;
- conseiller sur le matériel pédagogique et la conduite technique des éventuels ateliers de formation sur les questions environnementales ;
- Coordonner et assurer, en collaboration avec le Spécialiste en Développement Social, le renforcement des capacités des agences d'exécution et autres maîtres d'ouvrage délégués du projet sur les questions environnementales et sociales dans les projets ;
- Préconiser des mesures opérationnelles de renforcement de l'expertise environnementale de la Coordination du Projet ;
- appuyer et former l'équipe du projet, les agents et structures impliqués dans le suivi environnemental ;
- préparer et faire adopter un code de bonne conduite lors des travaux en particulier financés sous le projet ;
- s'assurer aussi que les rapports du projet comprennent un chapitre ou une section sur la mise en œuvre des activités de sauvegardes environnementales et sociales et faire ressortir les défis et les propositions de solutions ;
- contribuer à l'élaboration d'outils de suivi et de mesures de performances du PGES du Projet ;
- participer aux missions de supervision et préparer les rapports sur l'état d'avancement des recommandations des missions précédentes ;
- assurer une veille technique dans son domaine de compétence ;
- assurer toutes les fonctions que pourrait lui déléguer le coordinateur de projet.

I – 8 - 2 Qualification et expériences professionnelles

Le Spécialiste en Sauvegardes environnementales doit avoir les qualifications minimales ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 Sciences de l'Environnement, en géographie et aménagement du territoire, science de la vie et de la terre, sciences de l'environnement (**Écologie, Biologie, Foresterie, Génie de l'environnement**) ou diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle générale d'au moins 10 ans dans la gestion des risques environnementaux et sociaux des projets de développements,
- Avoir 5 ans dans la conduite d'évaluations environnementales et de gestion et suivi environnemental des projets/programmes de développement financés par les bailleurs de fonds en particulier la Banque mondiale ;
- Avoir réalisé au moins 3 EIES/PGES et au moins 1 CGES (en fournir les références et les preuves de bonnes exécutions des missions similaires (préciser les tâches réalisées et le bailleur). Il devra justifier son expérience dans l'élaboration des termes de référence des études environnementales et sociales, la réalisation des screening environnementaux, la réalisation des études environnementales et sociales, le suivi et de mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale des projets financés par les institutions financières internationales en particulier par la Banque mondiale.
- Avoir le certificat octroyé suite à la formation en ligne sur le nouveau cadre environnemental et social de la Banque mondiale serait un atout.

I – 8 - 3 Exigences du poste

- Avoir une bonne connaissance des textes juridiques nationales et internationales applicables en matière de sauvegarde environnementale ;
- Avoir une bonne connaissance des enjeux, normes et principes de préservation de l'environnement ;
- Avoir une connaissance des enjeux fonciers et du cadre juridique foncier au Burkina Faso ;
- Avoir une bonne connaissance des Procédures, des Politiques Opérationnelles et du cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux ainsi que des politiques en matière de sauvegarde environnementale et sociale des autres partenaires techniques et financier ;
- Avoir une bonne connaissance des niveaux de risques et des impacts associés ;
- Avoir une bonne connaissance des techniques d'information et de communication (TICs), en Système d'information géographique (SIG), en conception et gestion des bases de données ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse des risques environnementaux liés au projet ;
- Avoir une bonne capacité de négociation ;
- Avoir une bonne pratique de l'outil informatique, en particulier des logiciels de base MS Office et Internet ;
- Être méthodique, proactif, dynamique et disponible ;

- Être apte à travailler en équipe et faire preuve d'humilité dans l'approche et la collaboration avec les parties prenantes ;
- Être apte à travailler sous pression dans un contexte pluridisciplinaire.

I – 9 Poste de Responsable technique

I - 9 - 1 Description des tâches et responsabilités

Sous la supervision directe du Chargé de Projet, le Responsable technique assure la coordination des activités du programme.

De façon spécifique, le Responsable est chargé des tâches suivantes :

- appuyer le Chargé de projet dans la coordination, la supervision et l'assurance qualité de l'exécution technique du projet ;
- appuyer la supervision des protocoles et/ou conventions avec les autres ministères, les services déconcentrés et les organisations professionnelles ;
- appuyer l'organisation des sessions de validation des sous-projets ;
- appuyer le Chargé de projet à élaborer le plan de travail et budget annuel sur la base des inputs de l'équipe du projet et le soumettre au Comité de revue ;
- appuyer à préparer et soumettre les rapports périodiques et annuels d'exécution du projet au Comité de revue ;
- appuyer le Chargé de projet à la mise en œuvre des décisions et recommandations du Comité de revue, des missions de suivi et d'évaluation, des assemblées et des revues des projets, des revues de portefeuille et des différents audits ;
- appuyer à dresser l'inventaire initial et les inventaires périodiques des biens du Projet ;
- appuyer à l'élaboration des rapports de fin d'exécution du Projet ;
- exécuter toutes autres tâches du ressort de ses compétences qui lui seront confiées par la hiérarchie dans l'intérêt du service ;
- assurer toutes les fonctions que pourrait lui déléguer le coordinateur de projet.

I – 9 – 2 Qualification et expériences professionnelles

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +5 dans le domaine du développement rural avec au minimum dix (10) ans d'expérience professionnelle et au moins cinq (5) ans de responsabilité de gestion dans une structure du développement rural ou de projet du secteur rural ;
- avoir une connaissance des principales stratégies et les objectifs de développement du pays ainsi que des principales approches préconisées pour leur mise en œuvre ;
- avoir une bonne connaissance des questions liées à l'irrigation ;
- avoir une expérience de collaboration avec les partenaires au développement ;

- avoir une bonne connaissance des méthodes de travail avec l'Administration burkinabè et les Partenaires Techniques et Financiers ;
- avoir une expérience de travail dans des projets impliquant plusieurs structures et une connaissance des procédures de suivi-évaluation impliquant plusieurs acteurs du public et du privé ;
- avoir une bonne connaissance des procédures de la Banque Mondiale serait un atout ;
- avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et des différents logiciels et navigateurs courants (Word, Excel, PowerPoint, Outlook, ...)

I – 10 Poste de Chef comptable

I – 10 - 1 Description des tâches et responsabilités

Sous l'autorité du Charge du projet, le Chef comptable a pour mission de s'impliquer dans la mise en place et assurer le bon fonctionnement du système de suivi financier et comptable du projet.

À ce titre, il est chargé de :

- superviser les activités comptables (saisie comptable, suivi des procédures comptables, classement et archivage papier et numérique des pièces comptables) du projet ;
- contribuer à la préparation et à l'élaboration des programmes et budgets du projet ;
- faire le suivi de l'exécution budgétaire ;
- préparer les budgets des activités du programme ;
- superviser la correcte justification des toutes les dépenses du programme ;
- assurer la production et rendre disponibles les informations financières sur le projet ;
- assurer la production régulière des rapports financiers selon les formes et formats prévus;
- superviser et contrôler l'élaboration des demandes de retrait de fonds et de paiement direct, les états de dépenses et de suivi des décaissements ;
- vérifier la conformité des factures et reçus (approchement facture, bon de commande, bon de livraison et procès-verbaux de réception) ;
- participer à la mise en place des outils de gestion administrative, financière et comptable;
- s'assurer la tenue à jour des documents financiers (journaux, livres comptables, etc.) ;
- établir et tenir à jour les écritures des affectations de crédits, engagements dépenses relatives aux différentes opérations du Projet ;
- contribuer a la préparation et l'organisation de l'audit externe et des missions de supervision de la Banque mondiale ;
- assurer la mise en œuvre des recommandations de l'audit ;
- superviser périodiquement la préparation des états de rapprochement bancaire ;
- s'assurer du classement et de l'archivage des pièces justificatives de dépenses et de recettes ;

- superviser la tenue de la caisse de menues dépenses et du brouillard de caisse ;
- contribuer au bon suivi de la gestion du patrimoine du programme;
- participer à la gestion administrative y compris le personnel notamment la préparation des états de paie, les déclarations fiscales et sociales
- superviser la tenue de la comptabilité matière, la gestion des stocks et la tenue à jour des fiches d'inventaires de stocks et de suivi de carburant ;
- participer à la réception des achats de fournitures et de consommables ;
- effectuer toutes tâches qui relèvent de sa compétence à la demande du Chargé de Projet et dans l'intérêt du service ;
- assurer toutes les fonctions que pourrait lui déléguer le coordinateur de projet.

I – 10 - 2 Qualification et expériences professionnelles

Le Chef comptable doit avoir les qualifications minimales ci-après :

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 4 au moins en contrôle de gestion, comptabilité, audit, finance, ou toute spécialité équivalente
- avoir une expérience professionnelle cumulée d'au moins dix (10) années dans les domaines de la comptabilité, de l'audit, de la gestion financière, de la finance, du contrôle de gestion
- Avoir assuré de manière satisfaisante pendant au moins cinq (5) années des responsabilités équivalentes dans un projet de développement financé par la Banque Mondiale
- expérience indispensable dans la connaissance de logiciel comptables usuels et de système informatisé de gestion comptable et financière adaptés aux projets de développement ; la connaissance d'un logiciel de gestion comptable habituellement utilisé dans les projets financés par la Banque mondiale (Ex : TOM²PRO) serait un avantage ;
- avoir une expérience avec les normes comptables SYSCOHADA,
- avoir une expérience dans la connaissance des questions d'audit, fiscales et sociales
- connaissance de l'outil informatique et en particulier des logiciels de grand public (Word, Excel, E-mail, ...) nécessaire,
- avoir une excellente maîtrise du français (lu, écrit, parlé) ;
- avoir une maîtrise de la réglementation des projets et programmes de développement du Burkina Faso est un atout

I – 10 - 3 Exigences du poste

Le Chef comptable doit avoir les qualités ci-après :

- avoir une intégrité professionnelle et des aptitudes à travailler en équipe et sous pression ;
- être de bonne moralité ;
- avoir un sens élevé de l'organisation du travail et du respect des délais;
- avoir un esprit de rigueur dans le traitement des dossiers et le respect des délais.
- le lieu de travail est à Ouagadougou avec des déplacements fréquents sur le terrain.

I – 11 Poste d’Assistant Comptable

I – 11 - 1 Description des tâches et responsabilités

Sous l'autorité du Chef comptable l'Assistant Comptable a pour mission de s'impliquer dans la mise en place et assurer le bon fonctionnement du système de suivi financier et comptable du projet.

À ce titre, il est chargé de :

- conduire les activités comptables (saisie comptable, suivi des procédures comptables, classement et archivage des pièces comptables) du projet ;
- assister le Chef comptable de l'UGP dans la gestion comptable ;
- contribuer à la préparation et à l'élaboration des programmes et budgets du projet ;
- participer au suivi de l'exécution budgétaire ;
- contribuer à la production et rendre disponibles les informations financières sur le projet ;
- contribuer à la production régulière des rapports financiers selon les formes et formats prévus;
- participer a la production des demandes de retrait de fonds et de paiement direct, les états de dépenses et de suivi des décaissements ;
- s'assurer de la conformité des factures et reçus (approchement facture, bon de commande, bon de livraison et procès-verbaux de réception) ;
- participer à la mise en place des outils de gestion administrative, financière et comptable;
- tenir régulièrement à jour les documents financiers (journaux, livres comptables, etc.) ;
- établir et tenir à jour les écritures des affectations de crédits, engagements dépenses relatives aux différentes opérations du Projet ;
- assister le Chef comptable dans la préparation et l'organisation de l'audit et la mise en œuvre des recommandations de l'audit ;
- établir périodiquement les états de rapprochement bancaire ;
- assurer le classement et l'archivage des pièces justificatives de dépenses et de recettes ;
- participer à la tenue de la caisse de menues dépenses et du brouillard de caisse ;
- tenir la comptabilité matière, la gestion des stocks et la tenue à jour des fiches d'inventaires de stocks et de suivi de carburant ;
- participer à la réception des achats de fournitures et de consommables ;
- effectuer toutes tâches qui relèvent de sa compétence à la demande du Chef comptable et/ou du Chargé de Projet et dans l'intérêt du service ;
- assurer toutes les fonctions que pourrait lui déléguer le coordinateur de projet.

I – 11 – 2 Qualification/profil

Le comptable doit avoir les qualifications minimales ci-après :

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 2 en comptabilité et finances ;
- avoir une expérience professionnelle cumulée d'au moins cinq (5) années dans les domaines de la comptabilité et des finances
- avoir au moins trois (3) ans d'expérience à un poste similaire dans un projet financé par la Banque Mondiale ou d'autres PTFs ;
- avoir une connaissance approfondie de l'utilisation du logiciel de gestion comptable et financière Tom²pro et avoir utilisé le logiciel pour une durée d'au moins de 2 ans ;
- avoir une bonne maîtrise de logiciels comptables usuels et des systèmes informatisés de gestion adaptés aux projets de développement financés par les PTFs (Word, Excel, PowerPoint) et de messagerie les plus répandus.
- avoir une expérience avec les normes comptables SYSCOHADA
- avoir une expérience indispensable dans la connaissance des questions d'audit, fiscales et sociales ;
- avoir une excellente maîtrise du français (lu, écrit, parlé).

I - 11 - 3 Exigences du poste

L'Assistant comptable doit avoir les qualités ci-après :

- avoir une intégrité professionnelle et des aptitudes à travailler en équipe et sous pression ;
- être apte prendre des initiatives ;
- être de bonne moralité ;
- avoir un sens élevé de l'organisation du travail et du respect des délais;
- avoir un esprit de rigueur dans le traitement des dossiers.

II - CONDITIONS PARTICULIERES POUR TOUS LES POSTES

Toute personne recrutée pour le compte du Projet doit :

- adhérer aux visions et stratégies du Projet ;
- posséder des aptitudes à établir et gérer des contacts humains harmonieux avec des interlocuteurs/partenaires de natures et d'horizons divers ;
- être de nationalité burkinabé ;
- être aptes à travailler à un rythme soutenu et sous pression ;
- accepter travailler en dehors des heures de service, en cas de nécessité ;
- jouir de ses droits civiques ;
- être de bonne moralité ;
- être immédiatement disponible ;

- ne pas atteindre l'âge de la retraite pendant la phase d'exécution du projet.

III - COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE ET DATE LIMITE DE DEPÔT

Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement :

- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA (timbre fiscal) adressée à Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales et Halieutiques ;
- une lettre de motivation d'une (01) page maximum, datée et signée ;
- un curriculum vitae détaillé à jour, daté, signé et certifié sincère faisant ressortir l'expérience pertinente et les aptitudes du candidat de trois (03) pages maximum ;
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ou une photocopie légalisée de l'une de ces pièces ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ou tout autre document justifiant la nationalité burkinabè ;
- une photocopie légalisée des diplômes ou attestations de succès ;
- une photocopie des certificats ou attestations de travail ou tout autre document pouvant attester des compétences et expériences mentionnées dans le CV ;
- une photocopie légalisée de la CNIB en cours de validité.

Les dossiers de candidature devront parvenir sous pli fermé avec la mention « **recrutement au poste de pour le compte Programme de Résilience et des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'ouest (PRSA)** au plus tard le **jeudi 09 juin 2022 à 15 heures 00** au secrétariat de la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, sise à Ouaga 2000.

Les candidats retenus devront fournir avant tout engagement, un certificat de visite et de contre visite datant de moins de trois (03) mois timbré à 300 FCFA (timbre fiscal) et un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois.

IV - DEROULEMENT DU RECRUTEMENT

Le recrutement se déroulera en deux (02) phases :

Phase 1 : présélection sur dossier.

Phase 2 : entretien oral avec un jury sur la base des termes de référence du poste, suivi de tests pratiques.

NB : seuls les candidats ayant franchi la phase précédente seront contactés pour la phase suivante. Les candidats seront classés par ordre de mérite à l'issue des deux phases.

V - LIEU D'AFFECTATION

Le lieu d'affectation est Ouagadougou avec de fréquents déplacements dans les zones d'intervention du projet.

VI - DUREE DU CONTRAT

Les conditions d'emploi seront précisées dans un contrat, d'une durée d'un (01) an avec une période d'essai de (03) mois pour le personnel cadre et d'un (01) mois pour le personnel d'appui. La durée totale du contrat ne saurait dépasser celle du Projet.

Le Secrétaire Général

Wendné Victor BONOGO

Ampliation :
Cabinet